Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 6

Artikel: La concordance! - Un bilan en point d'interrogation
Autor: Kohler, Georg
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912107

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La concordance! – Un bilan en point d'interrogation

Georg Kohler, professeur émérite de philosophie politique à l'Université de Zurich, suit et analyse la campagne électorale suisse tout au long de l'année 2015 pour les Suisses de l'étranger.

Commençons par trois constats sur les élections parlementaires d'automne 2015. Depuis que ce scrutin proportionnel existe, soit depuis 1919, aucun parti n'avait remporté autant de voix que l'UDC, qui a engrangé presque 30 % des votes. C'est un fait que l'on peut qualifier d'historique.

Deuxièmement, même après ces élections, la Confédération ne connaît pas pour autant de changements majeurs. Dans le paysage politique de la Suisse, caractérisé par sa stabilité, il n'y a rien d'exceptionnel à ce que les partis perdent ou gagnent quelque 3 % des suffrages. Cela dit, il n'en va pas de même pour ce qui est du nombre des mandats gagnés. L'UDC remporte 11 sièges de plus, soit une augmentation de 20 %. C'est sans aucun doute un fait inhabituel (dans le cas d'un grand parti), qui s'explique notamment par des circonstances favorables dans la répartition des mandats restants et que l'on appelle les «heureux hasards de la proportionnelle». Ce qui n'a pas changé en revanche, c'est le taux de participation: à peine la moitié des électeurs seulement se sont rendus aux urnes.

Troisièmement, et c'est le plus important, ces élections ne seront pas décisives pour les questions déterminantes du pays, au contraire. En effet, rien n'est décidé et aucun choix n'a été fixé quant à la manière de poursuivre les relations avec l'UE, les juridictions internationales et les institutions supranationales chargées de l'application des droits de l'homme. Pourquoi? Tout simplement parce que le second parti de la majorité «bourgeoise» du Conseil national, le Parti libéral radical (PLR), est aussi proche de son partenaire de droite sur ces points que le sont des cerises et des pommes de terre. Il s'en éloigne donc grandement et de manière plutôt compliquée.

Qu'est-ce que cela signifie pour les quatre prochaines années? Les prédictions à court terme sont faciles. Selon toute probabilité, l'UDC obtiendra un second siège au Conseil fédéral auquel elle aspire profondément et Eveline Widmer-Schlumpf ne fera pas partie du prochain gouvernement suisse, bien qu'elle ait très bien rempli sa mission. Néanmoins, ce n'est pas la position du PLR qui sera décisive à cet égard, mais le fait que le centre, qui s'est sérieusement effrité (surtout le PDC et le PVL), ne soutient pas unanimement une troisième candidature d'Eveline Widmer-Schlumpf ; de sorte que les conditions requises pour une victoire de la Conseillère fédérale grisonne ne sont pas réunies.

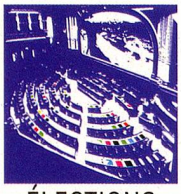

ÉLECTIONS 2015

Les prédictions à moyen terme sont également relativement aisées. Il suffit de considérer le rapport des voix à la tête de l'exécutif suisse: pour toutes les questions concernant les relations de la Suisse avec les engagements juridiques et les communautés contractuelles internationales ou transnationales, comme le problème brûlant du maintien de la voie bilatérale, jusqu'alors prévisible, entre la Suisse et l'UE, le rapport de forces au Conseil fédéral ne devrait plus être de 1 à 6, mais de 2 à 5, voire de 3 à 4. Mais, victoire électorale de l'UDC en 2015 ou pas, la majorité continuera de se situer au «centre gauche» pour faire appel une fois de plus à ce schéma de répartition en réalité inadéquat.

Que nous apprend cette analyse? Comme l'engagement du PLR sur ces questions est clair, il n'est pas nécessaire de s'étendre sur lui. Il faudrait au contraire se demander si l'UDC ne se trouve pas dans une impasse, fâcheuse tant pour elle que pour notre pays. Avec sa politique risquée et agressive de renationalisation des pouvoirs souverains et tous les problèmes stratégiques de politique extérieure, elle peut certainement compter sur un tiers des électeurs. C'est un pouvoir de veto qui s'institue progressivement au cours de cette décennie via la votation populaire de la démocratie directe, en s'inscrivant dans un modèle suisse isolationniste que l'UDC prône et défend avec toujours plus de ténacité.

Pourtant, cela ne peut se faire qu'au détriment de la concordance de fond qui, à l'époque de la création de la formule magique en 1959, était la condition qui allait de soi. Pour résumer, disons que la concordance arithmétique qu'invoquera l'UDC avec succès lors de l'élection du Conseil fédéral en décembre n'est finalement rien d'autre que la négation de la concordance qui a caractérisé la Suisse d'après-guerre et qui a permis à notre pays de s'épanouir. Mais comme la formule gagnante de l'UDC – le premier parti de Suisse – en est l'exact contraire, nous devons tant bien que mal nous préparer à traverser une période difficile et fortement agitée.